

RAPPORT SUR LE PREAVIS N°44/2014

COMPTES 2013

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le texte du préavis ainsi que les comptes nous ont été envoyés par courriel le 5 mai 2014 et remis sur papier le 8 mai 2014 sous forme d'un document provisoire. Le 19 mai 2014, la version, corrigée, des comptes définitifs nous a été remise par courriel et sur papier sous forme d'un document à usage interne.

Depuis plusieurs années, les dates pour la remise des comptes, pour la remise du budget ainsi que pour les préavis ne sont pas respectées et cela a plutôt tendance à empirer malgré les engagements de la municipalité. La commission des finances souhaite que cette situation soit corrigée dès cet automne pour permettre un traitement normal et serein des dossiers.

La commission s'est réunie à 3 reprises :

- Jeudi 15 mai, pour préparer les questions à la Municipalité
- Lundi 19 mai avec Mme Michèle Gay Vallotton, municipale des finances, M Louis Savary, syndic, M Jean-Jacques Rochat et M. Christian Franco, boursiers, pour répondre aux questions de la commission
- Lundi 26 mai pour une séance de travail

Le rapport final a été approuvé par échange de courriels.

La commission des finances remercie la municipalité et les boursiers pour leur disponibilité et leurs réponses.

La Municipalité a fourni à la commission des finances les justificatifs pour le dépassement du poste 512.3141 Entretien des bâtiments scolaires et 611.3011 traitement du personnel – police administrative. Ces documents ne requièrent pas de commentaires particuliers.

Les points sur lesquels la commission souhaite plus particulièrement attirer l'attention de Mesdames et Messieurs les conseillers communaux sont les suivants :

- 1) Les rentrées d'impôts des personnes physiques sont stables par rapport à l'exercice 2012. Par contre, en ce qui concerne les personnes morales, il faut constater une diminution significative des rentrées en 2013. En faisant abstraction de l'entrée extraordinaire de 2012, on se doit de constater une tendance à la baisse qui se poursuivra très probablement ces prochaines années d'où l'importance d'une valorisation rapide du "Châtelard".
- 2) La marge d'autofinancement reste positive à Frs 66'812.-. Sa baisse significative est due à l'augmentation des postes 222.3529, et 721.3515 qui résulte des rentrées exceptionnelles de 2012 et à celle du poste 611.3511 due à la facture finale de 2012 comptabilisée en 2013.

- 3) La commission des finances constate que le poste nature 35 remboursement, participations et subventions à des collectivités est supérieur d'environ Frs 1'600'000.- par rapport aux comptes 2012 ceci doit être imputé à l'augmentation des contributions à la péréquation résultant de la rentrée exceptionnelle de 2012. Sans cette augmentation l'autofinancement de la commune serait de l'ordre de Frs 1'850'000.-
- 4) Le chapitre Ordures ménagères et déchets présente une diminution de l'ordre de Frs. 94'000.- Au poste 451.3188, la différence est due d'une part à une baisse de la quantité des déchets et d'autre part à la suppression d'une tournée de ramassage dès juillet 2013. Parallèlement, les coûts augmentent en raison des amortissements de la déchetterie.
- 5) L'endettement actuel de la commune est loin du plafond d'endettement fixé à Frs. 30 millions. Cependant, si on tient compte des dépenses votées et des investissements prévus, il n'est pas possible d'envisager d'autres projets sans devoir redéfinir les priorités. Actuellement le montant des emprunts est d'environ Frs. 12,5 mio. A cela s'ajoutent les dépenses prévues soit environ Frs. 6,9 mio pour la parcelle du Chatelard et son équipement, Frs. 4,9 mio pour le bâtiment de la petite enfance, Frs. 2,8 mio pour l'aménagement du centre du village, Frs- 625'000.- pour l'aménagement d'un skate-park, Frs. 169'000.- pour l'arrosage et l'éclairage des terrains de football, Frs. 93'000.- pour l'installation de caméras de surveillance et Frs. 516'000.- pour le remplacement des chaudières du collège DLV. Soit un total de Frs 28,5 mio auxquels s'ajoutent les investissements prévus pour les égouts soit environ Frs. 3 mio. Sans excédents dans les comptes dans les années qui viennent, cela ne laisse aucune marge pour de nouveaux investissements.

Conclusions

La commission des finances a étudié en détail les comptes 2013. Elle constate que les finances sont saines et que la Municipalité maîtrise bien les dépenses courantes qui restent stables et planifie de manière raisonnée les investissements. A l'unanimité de ses membres elle vous recommande, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

- d'adopter les comptes tels que présentés
- de donner décharge à la commission de son mandat

Pour la commission des finances du Conseil Communal de Cheseaux-sur-Lausanne,

Monsieur Jean Ritter, Président

Madame Martine Lob

Monsieur Jean-Dominique Decotignie

Monsieur Amintore Savini

Monsieur Jean-Paul Bruand, Rapporteur

